

De nouvelles bornes de recharge IRVE dans la commune



Dans le cadre du développement des mobilités durables, des travaux d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sont en cours de réalisation.

Ce projet, porté par le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML), en collaboration avec la commune de Beaufort-en-Anjou, prévoit l'installation de 4 bornes de recharge, réparties de la manière suivante :

-2 bornes place des Halles, permettant l'alimentation de 4 emplacements.

-2 bornes parking du Mail, également pour 4 emplacements.

Afin d'harmoniser le parc IRVE sur la commune, la borne située place de la République sera également remplacée. Ces équipements proposeront une recharge normale d'une puissance de 22 kW.

La mise en service des bornes est envisagée courant juin. Cette échéance reste prévisionnelle, la date d'intervention du gestionnaire de réseau Enedis n'étant pas encore fixée à ce jour.

La prise en charge des travaux de l'entretien et de l'exploitation des bornes IRVE est assurée par le SIEML.

Ces nouvelles bornes viendront compléter le parc existant :

- Place de la République (dans le centre-ville à proximité de la médiathèque)

1 borne -2 points de charge - puissance de 22 kW.

- Complexe sportif des Esquisseaux (à proximité du complexe aquatique)

1 borne -2 points de charge - puissance de 22 kW.

- Zone commerciale de la Poissonnière (à proximité du Mac'Donalds)

1 borne -2 points de charge - puissance de 22 kW. **Trouver une borne (carte interactive Oust Charge) :**

[cliquez ici](#)

Bornes 22 kW : une recharge pratique pour vos déplacements quotidiens

Les bornes, d'une puissance de 22 kW, permettent une recharge semi-rapide, parfaites pour des stationnements de courte à moyenne durée. Elles permettent d'alimenter une batterie standard (environ 40 kWh) en 2 à 3 heures, idéales pour les courses, les rendez-vous ou les activités quotidiennes.